

Parlons encore argent

En juillet 2008, a eu lieu à Bangui (R.C.A.), une assemblée des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale.

Au programme, une ambition : « Pour une meilleure gestion des biens dans nos diocèses ».

L'argent est un sujet de conversation ... ailleurs qu'ici.

Mais, évidemment, ce qui se vit là-bas nous intéresse.

Par amitié.

Parce que des prêtres africains nous font la joie d'être avec nous.

En moyenne, 64 % des ressources des diocèses africains viennent de l'extérieur.

Le Synode africain a jugé préoccupante cette dépendance prolongée d'aides financières d'origine étrangère...

Beaucoup de paroisses se sont engagées dans des activités productrices telles que l'élevage, la plantation... mais on est loin de l'équilibre des comptes.

Les évêques ont été courageux dans leur analyse : *« Les ressources n'ont pas à servir les intérêts personnels des curés ou des pasteurs »*... *« Les biens du diocèse appartiennent au peuple de Dieu : ils ne sont pas les biens personnels du curé »*...

Les évêques ont demandé de la transparence et une lutte contre l'assistanat.

Au moment où la crise frappe à nos portes, il me semble important de faire entendre la voix des évêques d'Afrique et d'inviter à réfléchir.

- Notre diocèse participe, dans la clarté, en lien avec les évêques d'Afrique, aux frais inhérents à la formation de certains prêtres africains. C'est un investissement pour le développement du continent. C'est un engagement important financièrement, que la quête pour l'Afrique est très loin de couvrir. S'il faut aider, là est une priorité.

- J'ai demandé – et je réitère cette demande -, de ne jamais faire de don à quiconque d'entre nous (évêque, prêtre, diacre, fidèle – en charge d'activité -), sans s'assurer que ces dons sont destinés à permettre une péréquation entre tous. Les prêtres africains ont les mêmes ressources que les autres prêtres. Tout don particulier enferme dans l'assistanat. Il est vrai que des confrères peuvent avoir des besoins particuliers (par exemple pour leurs études) : il suffit de se mettre en lien avec le vicaire épiscopal local pour voir s'il convient de les aider dans ce cas-là.

- Cela dit, notre diocèse doit continuer à aider... il peut le faire par des organismes qui travaillent la question et essaient de faire des dons qui construisent l'avenir (je pense au C.C.F.D. et au Secours Catholique).

+ M. Dubost
Evêque d'Evry-Corbeil-Essonnes
Le 7 novembre 2008